

Rail : des augmentations tarifaires révisées à la baisse

16.07.2012

D'un coup d'oeil

L'Union des transports publics (UTP) et le Surveillant des prix se sont mis d'accord, vendredi, sur les tarifs des services de transports publics. Les prix des billets de train augmenteront de 5,2 % en moyenne au lieu des 5,6 % prévus. *economiesuisse* regrette que la branche renonce à accroître la participation des usagers aux coûts des transports publics.

En Suisse, les prestations de transport public sont excellentes. Et les Suisses utilisent abondamment cette offre. Ces services ont leur prix. La Confédération, les cantons et les communes à eux seuls paient plus de 8 milliards de francs par an. Cependant, comme les usagers paient trop peu pour les services de transport public sollicités, le Conseil fédéral a décidé très justement en 2011 d'accroître la participation aux coûts des usagers du rail. Un pas a été fait vers une plus grande vérité des coûts avec le relèvement du prix du sillon de 200 millions de francs par an. En effet, les entreprises de transport répercuteront une grande partie de ces coûts supplémentaires sur les usagers.

L'accord annoncé aujourd'hui entre l'UTP et le Surveillant des prix, qui porte sur une atténuation des hausses tarifaires annoncées initialement, envoie un signal inopportun aux usagers des transports publics. Le moment est venu pour les usagers du rail de prendre conscience que les prix payés pour l'utilisation d'infrastructures onéreuses sont trop bas. En particulier les détenteurs d'un abonnement demi-tarif ou général ne couvrent pas les coûts engendrés lorsqu'ils voyagent sur le réseau ferroviaire helvétique.

Quand on pense que le degré d'autofinancement du rail atteint à peine 50 %, l'allègement de l'ardoise des usagers, de 35 millions de francs, constitue un pas dans la mauvaise direction. À cela s'ajoute qu'on ne peut réellement parler d'un allègement puisque, au final, ce sont les contribuables qui compenseront les recettes non engrangées. Les prix étant fixés pour deux ans au moins, les entreprises de transport n'ont pas la flexibilité nécessaire pour adapter les prix à la demande.

economiesuisse salue néanmoins les projets relatifs à un nouvel abonnement général qui inciterait les usagers à voyager pendant des heures d'affluence normale. Cela atténuerait des problèmes de capacité et permettrait de mieux ajuster l'offre et la demande. Un système davantage axé sur le marché contribuerait par ailleurs à fixer des prix en fonction de la propension des usagers à payer. Le prix d'un tel abonnement général devrait se fonder sur les coûts effectifs et le degré d'autofinancement du rail ne doit en aucun cas diminuer. En conclusion, il faut relever le prix de l'abonnement général normal et éviter de créer, avec le nouvel abonnement, une nouvelle offre hautement subventionnée.

© economiesuisse | www.economiesuisse.ch